

## Bonne année à tous – responsable, bien sûr !

Par Bruno Florence & Éric Huignard, Co-Présidents du Sncd

Les premiers mois d'une nouvelle année sont ceux où nous nous appliquons le plus à prendre et mettre en œuvre de nouvelles résolutions. Face à l'importance majeure de la question écologique pour l'avenir de notre planète – et de nos business ! – quelques minutes ne sont pas de trop pour réfléchir à ce que chacun à son niveau, collaborateur ou dirigeant d'entreprise, peut faire pour avancer sur le chemin du développement durable et responsable.

L'atelier Développement Responsable du Sncd mobilise les adhérents sur leur responsabilité sociétale et environnementale. Il les informe via une [Newsletter Responsable](#) trimestrielle pleine de conseils et de bonnes astuces. Il met à leur disposition une [Charte Sncd Développement Responsable](#) qui valorise leurs engagements auprès des annonceurs et des salariés.

En ce début d'année, nous avons besoin de vous pour soutenir ce beau projet. Venez contribuer à son succès, assurer sa pérennité. Valorisez ainsi votre engagement au sein de votre entreprise.

Vous voulez vous engager à nos côtés ? Contactez Méliné Matossian [par mail](#) ou au 01 55 43 06 13.

Nous vous souhaitons à tous une Bonne année – responsable, bien sûr !

## Le saviez-vous ?

### #MakeOurPlanetGreatAgain : panorama responsable 2017-2018

par Méliné Matossian

L'actualité relative au développement durable et à l'environnement a été particulièrement riche en 2017. Des événements grand public à ceux dédiés aux professionnels du secteur, les occasions de parler « vert » et « responsable » n'ont pas manqué : commerce équitable, énergie et mobilité, réduction des déchets, économie sociale et solidaire, bien-être et santé au travail... il y en a eu pour tous les goûts.

L'actualité politique a également contribué à mettre un coup de projecteur sur les questions d'environnement et de développement responsable, avec la nomination juste avant l'été du nouveau ministre de la Transition écologique et solidaire en la personne de Nicolas Hulot.

L'agenda politique national et international a été particulièrement chargé avec :

- La présentation par Nicolas Hulot, le 6 juillet 2017, du Plan Climat pour la France



L'objectif de ce Plan Climat : faire en sorte que l'Accord de Paris<sup>1</sup> ne reste pas lettre morte par l'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'action national décliné en six grands thèmes :

- rendre irréversible l'Accord de Paris ;
- améliorer le quotidien des Français ;
- en finir avec les énergies fossiles et s'engager dans la neutralité carbone ;
- faire de la France le champion de l'économie verte ;
- encourager le potentiel des écosystèmes et de l'agriculture ;
- intensifier la mobilisation internationale sur la diplomatie climatique.

Les thèmes sont eux-mêmes déclinés en 23 axes d'action parmi lesquels : le droit de l'environnement, la mobilité propre et accessible à tous, la précarité énergétique, le développement des énergies renouvelables, la fin des énergies fossiles et la neutralité carbone, la mobilisation de l'agriculture dans le changement climatique ou encore l'accompagnement et le soutien des pays en développement.

- L'organisation, du 6 au 17 novembre 2017, de la COP23 à Bonn en Allemagne, sous la présidence des îles Fidji

La COP23 a été l'occasion pour les délégués des 190 pays présents de se mettre d'accord sur le renforcement nécessaire de l'intensité des actions en matière de climat avant 2020. Un engagement a été pris sur une période de 12 mois faisant suite à la réflexion menée par les participants autour de trois questions centrales : « Où sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? Et comment y arriver ? ».

La France a fait part de l'importance des sujets que sont l'adaptation au réchauffement climatique et la biodiversité, à travers des interventions de différentes ONG ou autres agences publiques : l'ONG Care France, le CNRS ou encore l'Agence française pour la biodiversité et le Conservatoire naturel de Haute-Savoie.

- La tenue, le 12 décembre 2017 à Paris, d'un sommet d'étape sur la lutte contre le réchauffement climatique par le biais de la finance publique et privée

L'objectif de ce sommet international co-organisé avec les Nations Unies et la Banque Mondiale : la recherche de solutions de financement des actions climat dans le but d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris relatifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la protection des populations face aux conséquences du dérèglement climatique. Douze engagements internationaux ont été annoncés à cette occasion pour le climat.

En 2018, le développement durable et les questions environnementales ne manqueront pas de rythmer l'année. Et pour que vous ne manquiez pas une occasion de vous informer, voire d'organiser une animation ou un événement interne à votre entreprise, voici quelques-uns des événements à ne pas manquer :

- **Salon Prourable** : 4 et 5 avril 2018 au Palais des Congrès de Paris ;
- **Journée mondiale de la santé** : 7 avril ;
- **Journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail** : 28 avril ;
- **Quinzaine du commerce équitable** : du 12 au 27 mai ;
- **Semaine du développement durable** : du 30 mai au 5 juin ;
- **Le Printemps bio** : du 1<sup>er</sup> au 15 juin ;

---

<sup>1</sup> L'Accord de Paris (2015) est le premier accord universel sur le climat. Cet Accord fait suite aux négociations qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) en 2015.

- **Journée Mondiale de l'environnement** : 5 juin 2018 ;
- **Semaine pour la Qualité de vie au travail** : juin ou octobre ;
- **Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS)** : novembre 2018.

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire sera également de la partie : est en effet prévue en 2018 la révision de la Stratégie nationale bas-carbone. Une consultation a été lancée courant 2017 pour recueillir les avis et les attentes des Français en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Une synthèse des contributions sera publiée début 2018 et remise aux principaux acteurs (élus, professionnels, syndicats, ONG, experts) chargés de l'élaboration d'une nouvelle stratégie mieux à même de répondre au grand défi que représente la transition écologique la France.

Restez à notre écoute pour ne rien rater de cette grande aventure !

## Trucs & Astuces : Mon beau sapin...

par **Virginie Fillion-Delette**

Il a trôné fièrement au milieu du salon ou du bureau, a enchanté les petits et les grands ; orné de mille parures, le roi des forêts a perdu de sa superbe... Ses larmes d'aiguilles tapissent le tapis, le moment est venu de lui offrir une retraite méritée.

Ce sont ainsi 5 millions de sapins qui doivent s'inventer une nouvelle vie !

En pot avec racines ? Il trouvera sa place dans un jardin, mais coupé, qu'en faire ?

La majorité des communes organise, à l'instar d'une célèbre enseigne d'ameublement et décoration, des actions de valorisation des sapins de Noël. Que deviennent-ils alors ?

Différentes solutions de valorisation se présentent : la transformation en compost, en copeaux de bois pour les jardins ou en combustible à destination de chaudières à bois.

Rien qu'à Paris, plus de 160 points de collecte participent à l'opération « Recyclons nos sapins ». Ces derniers, transformés en broyat, seront ensuite utilisés comme paillage sur les massifs des jardins.

À vous de jouer : allez déposer votre sapin dans un point de collecte, vous permettrez ainsi de le valoriser et vous éviterez une amende pour abandon sur la voie publique (à titre indicatif, à Paris l'amende s'élève à 160 euros).



En pratique :

- À Paris : pour plus d'informations, [cliquez ici](#).
- En province : consultez le site internet de votre commune.

## Idées reçues Le papier, ennemi des forêts ?

par **Virginie Fillion-Delette**

**L**e vilain petit canard...

On le fustige, on l'accuse (à tort ?) de tous les maux et pourtant, le papier fait partie de notre quotidien. Il est partout : dans nos bureaux, nos bibliothèques, les cartables des enfants. Sacré papier ! Accusé de tous les maux, lui le vertueux, il est le matériau le plus facile à recycler et tel un chat il peut revendiquer plusieurs vies (entre 5 et 7).

Une étude révèle qu'en **Europe, 2 tonnes de papier sont recyclées chaque seconde, portant le taux de valorisation à 72 %** ! (Source : Déclaration européenne sur le recyclage du papier, Rapport de suivi, 2014).

Comme dans tous les domaines, pour s'assurer d'un usage responsable du papier, il suffit de l'utiliser avec justesse : des gestes comme l'impression recto-verso au bureau, le tri et la collecte figurent parmi les habitudes les plus simples à adopter.

*Pas vu, pas pris ?*

Nous avons tendance à imaginer que ce qui ne se matérialise pas ne laisse pas de trace. Erreur ! Ainsi **les TIC (technologies de l'information et de la communication) représentent environ 2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, à égalité avec les émissions mondiales du secteur de l'aviation** (Source : GeSI SMARTer 2020, "Le rôle des TIC dans un avenir durable", 2015).

À tel point qu'en 2014, Greenpeace déclarait : « Si le cloud était un État, il se classerait 6<sup>ème</sup> au monde en termes de demande annuelle en électricité, avec une demande qui devrait augmenter de 63 % d'ici à 2020. »

Alors quand vous intégrez à votre signature de mail des mentions comme « Objectif zéro papier », « Pensez à l'environnement » et « Sauvez les arbres », vous ne contribuez pas à la protection de l'environnement, car la communication électronique n'est pas plus écologique que celle sur papier.

Pour aller plus loin : voir le site internet [Twosides](#).



**Cycle de recyclage du papier**

*L'art du recyclage*

Le recyclage c'est aussi une porte grande ouverte sur la créativité. Chouhou de nombreux artistes, le papier se réinvente sans cesse : collages, sculptures, miniaturisation sont autant de métamorphoses, souvent poétiques, toujours bluffantes !

Partageons notre coup de cœur : Kate Kato, artiste née à Bristol, s'est spécialisée dans la récupération et le recyclage de papier, avec un objectif final assez original : en faire des représentations plutôt réalistes d'éléments naturels, qu'il s'agisse de feuilles d'arbres ou d'insectes. Tout en délicatesse, son travail minutieux recrée la nature telle une allégorie, avec poésie. [À découvrir](#) sans attendre.



**Œuvre de Katie Ko. Bee. 2016**



## Témoignage : Quoi de neuf chez CIFEA MKG ?

par Frédéric MASDERO,  
Directeur Qualité et Développement Responsable - DPO



**B**âtir solidairement le CIFEA MKG de demain : Depuis le 21 mars 2017 nous faisons partie des 2 300 SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) françaises. Ce statut a été privilégié car il respecte les valeurs correspondant à nos aspirations. Le principe coopératif s'oriente autour de la responsabilisation personnelle et collective. Cela inscrit l'entreprise dans une logique de développement économique durable avec un ancrage fort sur notre territoire.

À ce jour, 63 % de notre effectif total est constitué d'associés devenus des acteurs de la vie collaborative de notre entreprise. Et ce dans un objectif de renforcer la pérennité de CIFEA MKG. Chaque associé a été formé afin de lui permettre de bien appréhender son rôle. Un Conseil d'Administration a été élu et travaille de façon resserrée, coordonnée avec le Comité de Direction afin d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Ce mode de fonctionnement est un libérateur d'énergie, un révélateur de talents et un facilitateur pour l'implication de tous les salariés.

La participation et l'implication de tous les collaborateurs dans nos actions sont pour nous la clé qui nous permettra de mieux satisfaire nos clients et de pérenniser notre activité.

Cette évolution dans notre modèle de gestion nous a dès à présent permis de concrétiser des projets organisationnels à court terme impliquant tous les services de l'entreprise.

### Chiffres clés :

- **63 % des salariés sont devenus associés de la société CIFEA MKG et représentent tous les métiers de l'entreprise.**
- **La société fait partie des 2 300 Sociétés Coopératives et Participatives du territoire français.**
- **La société fait partie des 10 % des SCOP employant plus de 50 salariés.**

**Placer le client au cœur de nos actions d'amélioration continue** : Manager nos équipes autour de l'amélioration continue consiste d'abord à définir ce qui a de la valeur aux yeux de nos clients. Le principe est ici non seulement de les écouter mais aussi de donner du sens à ce que nous faisons pour eux en s'intéressant au contexte et aux enjeux de leurs projets de communication. Cela offre non seulement le bénéfice de rendre notre travail plus intéressant mais aussi de détecter des points sur lesquels nous pouvons les conseiller. Nous sommes très attachés au principe d'éco-conception qui consiste à inciter nos clients à communiquer au plus juste de façon respectueuse et efficace à un coût maîtrisé. Nous avons pour volonté de développer un partenariat avec nos clients allant au-delà des simples relations commerciales : donneur d'ordre/sous-traitant.

**Accélérer le développement de la polyvalence et le partage des connaissances** : Développer les compétences et la polyvalence de nos salariés est une priorité. Il est impératif pour nous de répondre à un besoin de continuité d'activité dans n'importe quelle situation. Accélérer le développement de la polyvalence permet aussi de construire de beaux projets de développement personnel et de

partager entre nous la richesse de nos savoir-faire. Pour répondre à cet enjeu nous avons augmenté nos moyens consacrés à la formation interne et externe de 30 %.

Le partage des connaissances passe par une politique de communication forte. Des réunions regroupant tous les salariés et spécifiques aux différentes équipes permettent de partager les enjeux clés et de mobiliser tous les salariés. Elles sont aussi l'occasion de remonter des propositions et d'améliorer continuellement ainsi nos process.

**Poursuivre nos démarches portant sur le développement durable :** Nous maintenons un engagement pris depuis 2005 dans une démarche environnementale visant à réduire notre empreinte écologique. Nos actions sont articulées autour de 3 grandes thématiques :

- La réduction des achats non écologiques : nous promovons le papier issu de forêts gérées durablement, l'utilisation de papier recyclé ainsi que le film biodégradable « Home Compost ».
- Gestion des déchets : nous cherchons systématiquement à minimiser la gâche papier sur chaque production que nous réalisons. Pour le traitement des déchets nocifs (encres, solvants...) nous passons par des filières spécialisées respectueuses de l'environnement.
- Réduction de la consommation des énergies : nous avons mis en place un système d'extinction programmée des équipements de bureau pour maîtriser notre consommation quotidienne et nous sensibilisons tous nos collaborateurs aux gestes éco-responsables.

Chiffres clés :

- Gain de 7 % sur nos consommations d'énergie.
- 100 % de nos déchets nocifs sont gérés suivant des filières respectueuses de l'environnement.

**Participer au développement économique local :** Nous participons à de nombreuses actions de soutien de notre économie locale. Nous sommes devenus membres actifs de la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) de la Haute-Savoie ainsi que du CAE (Comité d'Action Économique regroupant 200 entreprises) de Rumilly, lieu de résidence du siège social de CIFEA-MKG. De plus, nous accueillons chaque année des élèves et étudiants lors de stages de découvertes en entreprise et stages de mise en situation professionnelle. Nous privilégions les achats auprès de fournisseurs et distributeurs locaux puis régionaux. Ceci nous a permis de gagner en réactivité pour nos clients et en diminution de la pollution pour notre environnement.

## Événements / Agenda



- 4 et 5 avril : [Salon Pro durable](#)
- 12 au 27 mai : [Quinzaine du commerce équitable](#)
- 30 mai au 5 juin : [Semaine européenne du développement durable](#)

**PRODURABLE**  
People • Planet • Profit



Retrouvez l'ensemble de [nos publications](#) concernant le Développement Responsable sur notre site.

**Comité de Rédaction et Atelier Développement Responsable du Sncd :**

L'équipe est constituée de Virginie FILLION-DELETTE et Méliné MATOSSIAN.

**Vous souhaitez réagir, témoigner, vous investir sur le Développement Responsable ? Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous ! Envoyez un mail à [mmatossian@sncd.org](mailto:mmatossian@sncd.org).**



Crédits photos :

**Plan Climat :**

<https://www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr/pages/le-plan-climat>

**Mon beau sapin :**

<http://www.developpementdurable.com/gfx/newsArticles/zoomThumbs/101229204601.jpg>

**Schéma recyclage papier :**

<https://www.paprec.com/sites/default/files/styles/page-standard-bottom/public/media-image/recyclage-papier.jpg?itok=AZn46Hss>

**Œuvre de Katie Kato :**

<https://inhabitat.com/inhabitots/wp-content/blogs.dir/24/files/2016/09/kate-kato-bee.jpg>

**Salon Produrable :**

<http://www.produrable.com/>

**Semaine européenne du développement durable :**

[http://evenements.developpement-durable.gouv.fr/campagne/sedd2017?count\\_evenements=2737&nb\\_results=0](http://evenements.developpement-durable.gouv.fr/campagne/sedd2017?count_evenements=2737&nb_results=0)

Note : tout ou partie des marques mentionnées dans ce document sont des marques déposées et sont citées uniquement à titre d'exemple.